

Toulouse, le 2 mars 2012

Saint-Jory / Toulouse **Le programme d'aménagement ferroviaire validé**

Le comité de pilotage, réuni à Toulouse le 29 février 2012 sous la présidence de Mme Françoise SOULIMAN, sous préfète, Secrétaire Générale de la Préfecture de Haute-Garonne, a validé la fin des études préliminaires du projet d'aménagement de la ligne Saint-Jory-Toulouse-Matabiau. Le comité a retenu pour la mise à l'enquête d'utilité publique (prévue mi 2013) le programme élaboré par Réseau Ferré de France prévoyant la mise à quatre voies complète de la ligne, l'aménagement des haltes de Saint-Jory, Fenouillet St Alban, Lacourtenourt, Lalande-Eglise, Route de Launaguet, le positionnement du terminus de proche banlieue à Castelnau d'Estrétefonds et le déplacement des haltes de Lacourtenourt et Route de Launaguet.

L'objectif du projet est de proposer un service ferroviaire optimisé pour le Nord de l'agglomération toulousaine, un territoire en plein essor démographique et au-delà, vers le Nord de la région Midi-Pyrénées mais aussi de permettre l'arrivée des trains aptes à la grande vitesse au cœur de Toulouse. A l'horizon du projet, on estime en effet que plus de 15 000 voyageurs TER circuleront chaque jour sur les lignes jusqu'à Agen et Brive dont la moitié grâce au projet.

Le Comité de pilotage est constitué de l'Etat, du Conseil régional Midi-Pyrénées, de RFF, du Conseil général de la Haute-Garonne et de la Communauté Urbaine du Grand Toulouse. Le programme d'aménagement retenu par le Comité de pilotage est le résultat de deux ans d'études enrichies par des groupes de travail réunissant les communes et les associations concernées et par une concertation publique menée du 29 août au 29 septembre 2011. Il prévoit l'insertion de deux voies nouvelles à l'Ouest des voies existantes de Saint-Jory à Lacourtenourt puis l'insertion d'une voie à l'Est jusqu'à Route de Launaguet. Il comprend également le réaménagement des haltes pour permettre à terme la desserte au quart d'heure en heures de pointe et améliorer l'accessibilité et les modes de rabattement. Deux haltes seront déplacées : celle de Lacourtenourt vers le sud afin de favoriser son insertion et son usage dans le cadre plus large du développement urbain sur ce secteur et celle de Route de Launaguet de quelques 150 mètres vers le Nord afin de créer une véritable interconnexion fer/métro avec la station La Vache. Les aménagements prévus n'obèrent pas la possibilité de réaliser à plus long terme une halte à Lespinasse. Des aménagements seront aussi nécessaires à Matabiau en cohérence avec le projet urbain. Le projet prévoit des protections acoustiques et des mesures d'insertion paysagère, en particulier l'aménagement de la berge Est du canal afin de rendre le maximum d'espace à la nature. Le coût total du projet est estimé à 614M€ aux conditions économiques de juin 2011.

L'année 2012 sera consacrée à la mise au point du dossier d'enquête d'utilité publique et notamment aux études d'impact. Ces études auront pour objectif l'analyse des impacts des projets sur leurs environnements, en précisant les mesures compensatoires envisagées. Elles seront menées dans le cadre d'un programme

unique regroupant les projets de lignes nouvelles Bordeaux-Toulouse et Bordeaux-Espagne, de même que le programme d'aménagement de la sortie Sud de Bordeaux. L'enquête d'utilité publique du projet d'aménagement Saint-Jory/Toulouse est prévue à l'été 2013 concomitamment à celles de GPSO et de la sortie Sud de Bordeaux.

Le bilan de la concertation publique menée du 29 août au 29 septembre sera disponible dans les prochaines semaines dans les mairies concernées et sur le site www.saintjory-toulouse.fr et constituera une pièce importante du dossier d'enquête.

CONTACTS PRESSE :

Marianne Minard
Responsable Communication & Relations Extérieures
Tél. 05 34 44 17 99 – Mob : 06 86 28 67 94
marianne.minard@rff.fr
www.rff.fr